



# Quoi de neuf à Saint-Lambert

n° 28 décembre 2023

---



La fin de l'année approche à grands pas. Les illuminations et les sapins sont de sortie. L'équipe bricoleuse de Saint-Lambert en fête a imaginé une décoration simple et joyeuse avec, pour la plupart, des matériaux de récupération.

En cette fin d'année, l'équipe municipale est au travail pour préparer 2024 et essayer de vous apporter un peu plus de confort à Saint-Lambert. Éclairage public, Assainissement du village, préparation de notre contrat rural, suite du chemin de la messe sont des sujets sur lesquels nous travaillons mais aussi trouver comment toutes les générations de notre village peuvent se retrouver et passer de bons moments ensemble. Nous commencerons l'année 2024 par les vœux du maire et du conseil municipal **le dimanche 7 janvier à 18 heures au centre de Port Royal. Venez nombreux !**

Olivier Bedouelle  
*Maire*

---

## Les chicanes de la D46

### Le contexte

Une route de plus en plus empruntée suite à la fermeture toujours effective de la route de Romainville et qui est empreinte à des automobilistes peu respectueux des limitations de vitesse. Dans le cadre de notre élection à la mairie, la sécurisation de la route du village RD45 était dans nos engagements.

### Mise en place du projet

Tout projet concernant une route départementale doit faire l'objet d'une étude très précise, et effectuées en suivant les règles établies par l'ingénierie des routes du 78. Aucun projet concernant une RD ne peut être faite sans leur validation sur la faisabilité versus la route concernée, ainsi que leurs financements ne peuvent se faire sans leurs conditions de mise en place.

Nous les avons contactés en Janvier 2021 afin qu'ils étudient les moyens à mettre en place pour la sécurisation de la route RD45 avec pour objectifs :

- Faire ralentir les voitures (aux vues des chiffres recensés sur les vitesses enregistrées dans le village)
- Proposer des solutions qui engendrent le moins de nuisances pour les riverains qui sont proches de la route

- Intégrer si possible des places de parking dû au manque de stationnement au cœur village
- Sécuriser la sortie du restaurant très dangereuse pour les clients car absence de trottoir de ce côté-ci.

L'analyse de faisabilité, a été effectuée par l'ingénierie du département, suivant la structure de notre route et du village (ils prennent en compte de typologie de la route, des entrées de propriétés, des distances de sécurité impératives pour ces dispositifs...).

- Nous aurions voulu des dispositifs plus arborés ou verdoyants avec des bacs de fleurs et moins « modernes » dans leur structure avec des pierres anciennes. Nous aurions voulu être plus restrictifs, sur la sortie vers Milon, sur une chicane supplémentaire dans le village .

Mais ces demandes n'ont pas été acceptées par le département. De même que des dispositifs tels que feux tricolores, ou radars.

## Phase de test et ajustements

Après accord sur des premiers plans, qui ont été communiqués dans un illiwap du 12/10/2021, en même temps que la mise en place de la phase de test, afin de vérifier l'efficacité des dispositifs et de leurs emplacements.

Pendant cette phase, nous avons reçu en mairie, répondu à de nombreuses questions, et échanger avec de nombreuses personnes.

À la suite de ces retours/ échanges nous avons effectué, toujours avec l'analyse et la validation de l'ingénierie, des rectifications sur les plans initiaux : Inversement des chicanes à l'entrée du village pour sécurisation d'une sortie d'une propriété, suppression des places de parking pour éviter d'abimer un « mur classé » de propriété, déplacement d'une chicane isolée afin de dégager plus de place de manœuvre pour une sortie voiture... (Illiwap du 20/10)

Cette phase de test est restée 3 mois en place, pour valider sur une longue période son bon fonctionnement.

Cette phase de test (avec les changements opérés en cours de test) des dispositifs a été validée au bout des 3 mois, car un net ralentissement des automobilistes a été constaté.

L'ensemble du dispositif a été à nouveau analysé et revalidé par une maîtrise d'œuvre en lien avec le département pour vérifier le respect des normes de passages, de visibilité, de sécurité des dispositifs, de mise en place des panneaux de signalisation, vérification des évacuations des eaux.....

## Travaux de mise en place :

Ils correspondent exactement à ceux qui a été effectués durant la phase de test et à ceux qui ont été validé par les experts techniques des routes départementales, suite aux ajustements après les tests.

Les signalisations mises en place pour indiquer les priorités sur les chicanes sont imposés et déterminés en fonctions des dispositifs par l'ingénierie des routes.

A ce jour, le travail n'est pas encore fini. Il reste des bandes à effectuer, des pavés à poser. Les conditions météo de ces derniers jours n'ont pas permis de faire ces derniers travaux.

## Eclairage urbain

Les armoires électriques ont été changées, sécurisées (tout le monde pouvait les ouvrir), il reste à l'entreprise de changer les lampes.

## Assainissement du village:

Ce projet avance pas à pas. Après avoir rencontré, à plusieurs reprises et à notre demande, la sous-préfète, Mme GHILBERT, nous sommes convenus avec l'agence de l'eau, le SIAHVY, la préfecture et la DDT qu'il nous fallait trouver un accord pour gérer ce dossier. Un appel d'offre a été lancé avec un cahier des charges réalisé par le SIAHVY en juillet dernier et nous avons validé au dernier conseil municipal la candidature de la société SERPA qui aura la charge de réaliser le zonage de Saint-Lambert village et surtout du Clos de Launay.

Actuellement l'assainissement des 13 maisons du Clos de Launay n'est pas acceptable et nous devons trouver une solution ne pénalisant personne qui réponde aux exigences environnementales.

La société SERPA va travailler avec tous, habitants – SIAHVY – agence de l'eau, pour établir un zonage pendant l'année 2024, l'objectif étant de rentrer dans le programme d'aide à la remise à niveau de nos installations de l'agence de l'eau en 2025 et surtout de trouver une solution pérenne pour le Clos de Launay.

## Taille des haies :

En bord de route, le long des trottoirs, les haies de chacun doivent être taillées en hauteur mais aussi et surtout en épaisseur. Trop souvent, les haies ne sont pas maintenues, empiètent sur le domaine public et gênent les piétons. A vos sécateurs !

---

## Des petits évènements qui nous font du bien :

### Le 11 novembre

Après une cérémonie religieuse dans l'église de Saint-Lambert, nous nous sommes recueillis au monument aux morts. Un apéro a été servi par la suite dans la salle des associations.



### Plantation

- Nous allons planter la cour de l'école pour qu'elle retrouve son état historique et que les arbres puissent donner un peu de fraîcheur en été.
- En allant vers le parking de Port-Royal-des-champs, après un débardage de frênes malades, le département des Yvelines a lancé un chantier école avec nos plus jeunes. 5 parents ont accompagné ces travaux qui permettront à ce terrain de retrouver de la végétation !



## Tablettes

Le département des Yvelines a distribué les tablettes aux 25 jeunes de Saint-Lambert, après le wifi sécurisé, notre école va préparer les futurs 6<sup>èmes</sup> à une gestion numérique de leurs apprentissages.



## Les petites informations

**Le dimanche 7 janvier** ce sont les vœux du maire et de son conseil à 18:00 au centre de port royal. Venez nombreux !

**Le Vendredi 15 décembre**, c'est le marché de Noël organisé par les parents d'élèves. Vin chaud et petits souvenirs à la maison des associations

**Le Dimanche 17 décembre** c'est le Noël des petits à la salle des associations à 11:30

La mairie sera fermée pendant **les vacances de Noël du 25 au 2 janvier**. Il n'y aura pas de permanence le samedi 23 - 30 décembre et 6 janvier.

### Mairie de Saint-Lambert

13 rue de la Mairie, 78470, Saint Lambert Des bois

[Site web](#)

[Se désinscrire](#)

